

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin, Poste.
6 — 37 — — Direct.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 35 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
4 — 54 — — soir, Direct.
5 — 47 — — Omnibus.
9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

MEXIQUE.

Par dépêche en date du 2 avril, adressée au maréchal ministre de la guerre, le général Forey rend compte ainsi qu'il suit de la prise du fort de San Xavier :

Au Cerro San Juan, le 2 avril 1863.

Monsieur le maréchal,

Mon rapport général du 2 de ce mois a mis Votre Excellence au courant de la marche des travaux du siège de Puebla jusqu'au 29 mars.

J'avais fixé ce jour pour enlever le fort San Xavier, sur lequel se dirigeaient nos attaques, et j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence les détails de cette opération.

Le fort San Xavier offre à l'ouest un front bastionné; au nord, une grande courtine; à l'est, une lunette couvrant l'entrée du côté de la ville, et au sud un front bastionné irrégulier. Ces ouvrages, formant une enceinte continue, entourent une vaste construction qui comprend un pénitencier relié au couvent de San Xavier. L'ensemble de ce solide édifice a environ 180 mètres de long sur 80 de large. Il renferme trois cours intérieures et divers corps de bâtiments.

Les abords étaient couverts de défenses accessoires et flanqués par de nombreuses pièces encore intactes. La défense était donc facile, et la disposition intérieure des bâtiments permettait de la pousser jusqu'aux dernières limites.

Il était indispensable de s'emparer de ce grand obstacle. Les travaux du génie nous en avaient rapprochés. Le feu de l'artillerie en avait ruiné les batteries. Il appartenait à l'infanterie de faire le reste.

Confiant dans la vigueur et l'énergie de mes troupes, je n'hésitai pas à ordonner l'assaut. Le 1^{er} bataillon de chasseurs à pied et un bataillon du 2^e zouaves formèrent les colonnes d'assaut. Un bataillon du 51^e et un du 3^e zouaves composèrent la réserve, indépendamment des deux bataillons de garde de tranchée.

Je confiai la direction de cette importante opération au général Bazaine qui, accompagné de son état-major, vint à une heure de l'après-midi prendre le commandement de la tranchée.

A quatre heures, toutes nos batteries dirigèrent le feu le plus vif sur le pénitencier, de manière à compléter la ruine de ses défenses extérieures. A cinq heures, selon l'ordre donné, le feu s'arrêta. Le général Bazaine, placé dans la quatrième parallèle, donna le signal. Les cris répétés de : Vive l'Empereur ! y répondirent, et aussitôt la première colonne, sortant des tranchées, s'élança au pas de course sur le saillant de San Xavier, le couronna rapidement et pénétra dans l'ouvrage avec un élan irrésistible.

L'ennemi fut un instant surpris, mais au bout de quelques minutes une grêle de balles partant des murs crénelés, des terrasses, des portes, des fenêtres, des clochers, couvrirent nos attaques. Les Mexicains démasquèrent en même temps des pièces cachées derrière des barricades; ils y joignirent le feu d'une batte-

rie de campagne placée en avant du fort de Carmen et celui de tous les forts voisins du point d'attaque, mais ce déluge de mitraille n'arrêta pas l'élan de nos soldats. La seconde colonne suivit de près la première, et bientôt elles pénétrèrent dans le pénitencier. La garnison, formée d'environ 700 hommes avec plusieurs pièces de campagne, essaya de résister. Pour la première fois les Mexicains sentaient la pointe de nos baïonnettes; ils cédèrent à l'impétuosité de cette attaque. Pourchassés sans relâche d'étage en étage, de chambre en chambre, quelques-uns parvinrent à s'échapper, beaucoup succombèrent, et le reste fut pris.

Dans les différentes parties des bâtiments, il y avait de la poudre, des caisses de cartouches et des chaînes de bombes enterrées qui devaient éclater au moyen de ficelles dissimulées par de la paille. Grâce à l'énergie et aux dispositions prises par le capitaine du génie Barrillon, il n'en résulta aucun accident.

L'ennemi voyant le pénitencier en notre possession, essaya de le reprendre. Une réserve de 2,000 Mexicains s'avança sur la face orientale; mais les chasseurs et les zouaves installés au premier étage du bâtiment accueillirent cette colonne par un feu plongeant si nourri, qu'elle rétrograda promptement derrière les barricades de la ville. L'ennemi continua à diriger sur le fort une fusillade des plus vives qui ne s'arrêta qu'à sept heures et demie. Les pertes de l'ennemi sont graves, car l'intérieur du fort était rempli de cadavres. Nous avons pris dans l'ouvrage trois obusiers, une pièce de campagne, des charriots chargés de projectiles, et les deux fanions du 20^e ba-

taillon de ligne mexicain. On a ramené près de 200 prisonniers, dont 10 officiers, parmi lesquels se trouvent un colonel du génie et un colonel d'infanterie.

Officiers et soldats des diverses armes méritent les plus grands éloges pour leur entraînement et leur discipline dans le combat.

Le *Moniteur* publie deux ordres du jour du général commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique.

Ordre du jour n° 113.

L'artillerie a dignement répondu, dès l'ouverture du feu de ce matin, à ce que j'attendais de son habileté en faisant taire l'artillerie de la place sur le point d'attaque. Elle contribuera puissamment à réduire la ville de Puebla, dont les défenseurs apprendront que leur artillerie, si nombreuse qu'elle soit, ne peut lutter avec la savante artillerie française.

Déjà la cavalerie, en toutes rencontres, a donné de rudes leçons à l'ennemi; le génie, dans les travaux de tranchée qu'il a exécutés avec son habileté ordinaire, a préparé l'action de l'infanterie. C'est à cette arme maintenant à faire sentir à l'ennemi la pointe de ses baïonnettes.

Au quartier-général au Cerro San Juan, le 26 mars.

Le général de division commandant en chef,
FOREY.

Ordre du jour n° 114.

Le 22 de ce mois, le général de Mirandol, envoyé en reconnaissance du côté de Cholula, à la tête de trois escadrons du 2^e régiment de marche, commandé par le colonel du Barail,

PROLETON.

LA MÉTairie DES GENÊTS.

(Suite et fin.)

IV.

Ce que Mariannie avait prédit arriva. Le père Coëtivy, à la demande de Gabriel, se récria très-haut, et accepta sans hésitation le congé qu'on lui proposait.

Gabriel, dont le malheur avait déjà ébranlé le caractère, fléchit sous l'atteinte de ce désappointement, et ce fut avec la plus pénible émotion qu'il alla porter le résultat de ses démarches à la métairie des Genêts.

Il trouva Mariannie montée sur cet excellent Trotte-Menu et près de se mettre en route.

— Je vous l'avais dit, s'écria-t-elle du plus loin qu'elle l'aperçut, devinant à son air découragé qu'il avait été déçu dans son espérance. Mais patience, nous verrons bien si l'on peut se passer de maître Coëtivy. Avant un ou deux jours, nous aurons du nouveau, je vous en réponds, mes beaux amoureux !

En prononçant ces derniers mots, sa voix s'affaiblit, on eût dit que ses forces trahissaient son courage. Elle reprit cependant avec un accent plus ferme :

— Avance, Ysolette, dit-elle, que je t'embrasse encore une fois !... A vous, Gabriel, une grosse poignée de main... Et maintenant, en marche, Trotte-Menu !

Et elle s'éloigna en accélérant autant que possible le trot pénible de son âne naturellement peu taillé pour la course.

— Où va-t-elle donc ? demanda Gabriel à Ysolette.

— A Quimper, répondit la jeune fille d'un air préoccupé. Je ne sais ce qu'elle va y faire. Elle s'est contentée de me dire qu'elle allait s'occuper de nous, et que nous devons compter sur elle. Seulement il m'a semblé qu'en parlant ainsi elle pâlisait. Ah ! bien sûr, Mariannie a du chagrin !

Si Gabriel et Ysolette avaient pu voir Mariannie en ce moment, ce soupçon fût devenu une triste certitude.

En effet, seule dans la campagne déserte, Mariannie avait perdu l'énergie factice qui l'avait soutenue jusque-là. Elle s'abandonnait sans défense au tour-

ment intime et caché qui la rongait. Affaîsée, sur elle-même, le visage nerveusement pâle, les yeux noyés de larmes, elle laissait échapper ces mots entrecoupés :

— Oui, c'est bien décidé... je ferai leur bonheur... N'est-ce pas assez de moi à être malheureuse ?... Pauvre Mariannie !... Ils ne savent pas combien ils te font souffrir ! Qu'ils l'ignorent toujours... Allons, mon cœur... cœur insensé !... aie le courage du dévouement !... Pleure, pleure, mais sacrifie-toi !... Ce sera peut-être là ta consolation... Et puis l'éloignement. l'absence... car rester ici pour assister au spectacle de leur bonheur... impossible !... j'éclaterais ou je mourrais !... Oui, oui, je veux partir... j'irai bien loin... à Paris... me perdre dans la foule... et je ne le verrai plus, lui !... et je ne l'embrasserai plus, elle !... Oh ! non, jamais !... jamais !...

A ce mot suprême, mot douloureux et poignant, elle cacha son visage dans ses mains et elle sanglota longtemps, tandis que Trotte-Menu, comme affligé du chagrin de sa maîtresse, continuait son chemin, l'oreille basse et d'un pas ralenti.

Le soir, quand elle fut de retour pour le souper, elle était calme et résignée ; il y avait dans sa voix, dans son regard, dans ses mouvements, cette gravité

étrange et sublime que donne le sentiment d'un sacrifice accompli. Elle dit à Ysolette et à Gabriel qu'ils seraient bientôt en position de se marier.

— Il faut être bon l'un pour l'autre et me garder une petite place dans votre cœur, ajouta-t-elle avec une simplicité touchante.

Puis elle parla de choses indifférentes, surtout de Paris. A ce sujet même, elle sembla interroger Gabriel avec intérêt.

On passa la soirée dans le verger à se promener en causant. Jamais le temps n'avait été plus suave, jamais les fleurs n'avaient exhalé plus de parfums, jamais aussi Gabriel ne s'était montré plus expressé et plus aimable auprès de Mariannie. On eût dit que tout se réunissait pour pénétrer le cœur de la bonne fille de sensations heureuses.

Comme sa métairie des Genêts était charmante au clair de lune, avec ses sillons fertiles et ses ruisseaux murmureux, avec son chaume vert et ses arbres touffus !

Comme la campagne bretonne offrait au loin de pittoresques effets avec ses sites coquets et variés, sa riche culture, sa verdure luxuriante et sa mer agitée !

O joies ineffables du pays natal, hélas ! Mariannie

a rencontré un fort parti de cavalerie ennemie, estimé par le général à 2,000 hommes environ Sans hésiter, et quoiqu'il n'eût sous ses ordres que 400 chevaux, dont 100 appartenant au 1^{er} régiment de marche, il aborda l'ennemi qui lui opposa d'abord une vive résistance, retranché dans un barranca d'un accès très-difficile, et d'où il dirigeait sur ses escadrons un feu violent et meurtrier. Puis ses pelotons, ayant traversé avec peine cette barranca, furent chargés à trois reprises par la cavalerie ennemie qui, ne pouvant cependant résister à l'élan de la nôtre, fut mise, après une mêlée sanglante, dans une déroute complète, et laissa sur le terrain environ 200 hommes tués, un certain nombre de blessés, beaucoup de chevaux et d'armes, ainsi que des prisonniers.

Nos pertes ont été de 3 tués et 19 blessés.

Dans ce brillant combat de cavalerie, chacun a fait vaillamment son devoir, et le choix des officiers, sous-officiers et soldats à citer comme s'étant plus particulièrement fait remarquer est difficile. Cependant le général de Mirandol, qui mérite une mention toute spéciale pour la vigueur et l'intelligence qu'il a déployées dans cette circonstance, signale :

Dans son état-major particulier, le capitaine Lahalle, son aide-de-camp, et le lieutenant des guides de la garde Saulnier, son officier d'ordonnance ;

Dans le 2^e régiment de marche, le colonel du Barail, qui a imprimé à ses escadrons un élan irrésistible ;

Dans le 3^e régiment des chasseurs d'Afrique, le chef d'escadrons de Tucé, le chef d'escadrons Carrellet, le capitaine Petit, blessé très-grièvement, le capitaine Aubert ;

MM. Plessis et Compagny, sous-lieutenants. Gerdolle et Castagney, adjudants sous-officiers ;

Les maréchaux-des-logis Gaillard, mort de ses blessures ; Feuillard, blessé grièvement ; de Lassalle ; Leenbonder ;

Les brigadiers Réés, Mancini et Bétoux ;

Les chasseurs Feltz, Lallier et Bareyré ;

Dans le 12^e régiment de chasseurs, le capitaine Vata, le lieutenant Noël ;

Enfin le brigadier Clavel, du 2^e régiment de chasseurs d'Afrique, porte-étendard du général de Mirandol.

Le général en chef est heureux d'avoir cette nouvelle occasion de signaler au corps expéditionnaire l'entrain avec lequel la cavalerie aborde l'ennemi en quelque nombre qu'il se présente.

Au quartier-général devant Puebla, le 26 mars 1865.

Le général de division commandant en chef, FOREY.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le ministre de la marine a reçu ce matin,

de l'amiral Jurien de la Gravière une dépêche datée de Vera Cruz, 20 avril, et donnant des nouvelles du siège de Puebla à la date du 12. Tout allait bien. La situation était satisfaisante à Alvarado, Minatitlan et Carmen. Un mouvement en notre faveur s'était manifesté à Mérida. Une goélette mexicaine avait été prise par le *Marceau* ; le *Lavoisier* était entré à Goatzacoaleo ; la *Bellone*, portant le contre-amiral Bosse, était en vue au moment du départ du courrier. »

AFFAIRES DE POLOGNE.

Les nouvelles de la Pologne se suivent et se ressemblent. L'insurrection gagne du terrain, écrit le télégraphe de Cracovie ; elle est à peu près comprimée, répond le télégraphe de Varsovie. Les correspondances sont en partie supprimées ou s'abstiennent parce qu'elles comptent sur la télégraphie, aussi, grâce à ce rare et merveilleux agent, nous sommes infiniment moins bien renseignés qu'on aurait pu l'être autrefois.

De nouveaux combats ont été livrés dans le district de Miechow, l'infanterie russe, écrit-on de Breslau, aurait subi de grandes pertes. On aurait demandé des renforts à Saint-Petersbourg. Il en aurait été de même entre Kalo et Klodara, à ce que dit le *Journal de Posen*. La garnison russe de Konin se trouverait même très-menacée. Enfin, on assure que la Podolie et l'Ukraine sont en pleine insurrection.

Quelque douleur qu'on éprouve à voir ainsi répandre un sang précieux et tant de malheurs frapper de nouveau l'héroïque Pologne, on ne peut cependant se défendre d'espérer que tous ces efforts ne seront pas superflus, et que les avantages si fréquents remportés par les Polonais peuvent et doivent être de nature à grandir, à leur profit, les résultats qu'on est en droit d'attendre des efforts de la diplomatie. Plus, en effet, les Polonais gagneront dans l'opinion publique en Europe, plus la politique libérale aura de force et d'autorité dans la discussion que leur sort ne saurait tarder à provoquer. Ils rendent ainsi facile à plaider leur noble cause dans un prochain congrès.

Le gouvernement romain prépare un mémoire sur la situation de l'église catholique en Pologne. Ce document, rempli de faits authentiques, exposera les abus du régime actuel et demandera qu'il y soit porté remède. Il sera prochainement adressé à Saint-Petersbourg. (La France.)

Les nouvelles des Etats-Unis sont importantes ; elles font prévoir de prochains événements sur les deux points principaux du théâtre de la guerre : en Virginie, sur les bords du Rappahannock, et dans l'Etat du Mississippi, sur les bords du fleuve de ce nom.

L'armée fédérale, commandée par le gé-

ral Hooker, le successeur de Burnside, a passé le Rappahannock, et se prépare à attaquer de nouveau la ville de Fredericksburg, contre laquelle elle a échoué déjà deux fois, et qui a été mise depuis sur un pied formidable de défense par les confédérés.

Sur les bords du Mississippi la flotte fédérale, après des efforts inouïs et dignes d'une meilleure cause, a réussi à pénétrer au-dessus de Port-Hudson, et une partie de ses canonniers a même forcé la ligne de Wicksburg. Ces deux places, on le sait, commandent tout le cours du Mississippi, et elles sont maintenant attaquées par la flotte et par l'armée. Les confédérés les défendent avec le plus grand courage ; car, si elles tombaient au pouvoir du Nord, la confédération du Sud, coupée en deux et séparée du Texas et des provinces méridionales, d'où elle tire ses ressources les plus précieuses, se trouverait dans la situation la plus critique. (La France.)

On mande de Londres, le 16 mai :

M. William Cornell Zevett, membre du parti démocratique, qui a fait le voyage de Londres pour amener une médiation anglo-française en Amérique, propose un congrès de représentants du Sud et du Nord sur la base de la réponse de M. Seward à M. Drouyn de Lhuys. M. Zevett remplit une mission entièrement indépendante. Ce personnage a publié un appel aux Anglais dans lequel après avoir tracé le tableau des affaires d'Amérique, il demande que l'Angleterre s'associe à ce projet. — Havas.

On écrit de Copenhague, le 15 mai :

La députation grecque a adressé une demande au président du conseil, M. Hall, pour qu'il soit fixé un délai dans lequel le prince Guillaume devra faire connaître sa détermination relativement à la couronne de Grèce. La députation déclare qu'elle ne peut attendre indéfiniment la réponse du prince.

Les lettres d'Athènes, du 9, mentionnent des désordres sanglants provoqués par des soldats dans un cirque et restés impunis. Des femmes ont été enlevées. — Havas.

On lit dans l'*Opinione* : Le gouvernement italien avait été informé qu'il se préparait sur les côtes d'Albanie une expédition bourbonnienne, sous le commandement d'ex-officiers bourbonniens envoyés de Rome pour conduire dans les Pouilles un grand nombre de brigands albanais.

Après avoir envoyé des bâtiments de guerre croiser dans l'Adriatique, le gouvernement italien demanda à la Porte d'arrêter les conspirateurs.

Une perquisition domiciliaire fut, par suite, opérée à Valona, chez le consul d'Autriche. Ou

y trouva une certaine quantité de munitions de guerre qui furent saisies et on arrêta trois individus. — Havas.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

« Black Creek, dans la région oléifère du bas Canada, a été, il y a quelques jours, le théâtre d'un spectacle imposant. Les eaux étaient obstruées et une énorme quantité d'huile était amoncelée à la surface. Cette huile prit feu, et en un moment toute la rivière fut envahie par les flammes. Les arbres dont les bords sont couverts brûlaient avec des craquements indescriptibles ; un vent violent, soufflant dans les rameaux embrasés roulait des rugissements terribles et emportait au loin des tourbillons de flammèches qui traversaient comme des flèches l'immense fournaise, dont la masse incandescente ne s'élevait pas à moins de cinquante pieds de haut, sur une étendue de plusieurs centaines de yards. Cet incendie dura quelques heures et ne s'est éteint que lorsque la substance combustible a été consumée. Longtemps après, les eaux bouillaient encore, et la rivière a été enveloppée toute la nuit de vapeurs que l'on aurait prises pour un épais brouillard. »

— Le conseil municipal de Coulans (Sarthe) avait voté 600 fr. pour encourager la destruction des hannetons. Les effets de cette excellente mesure n'ont pas tardé à se faire sentir. En quelques jours, 928 kil. de hannetons ont été apportés à la commission chargée par le conseil municipal de recevoir ces insectes qui ont été payés à raison de 10 c. le kilogramme. Quand le crédit de 600 fr. sera épuisé, il y aura 6,000 kilogrammes de hannetons de moins dans la commune de Coulans.

Un hanneton pesant en moyenne un gramme, un kilogramme de hannetons en représente 1,000. Par conséquent les 600 fr. votés par le conseil municipal de Coulans auront servi à détruire 6 millions de hannetons. (Union bretonne.)

— C'est une banalité aujourd'hui de chercher noise à ce pauvre M. Mathieu (de la Drôme) ; nous n'imiterons pas les journaux qui se sont associés contre lui à l'anathème académique, et qui l'ont raillé en le traitant de *Mathieu Laensberg*. Nous sommes pris d'un respect sincère pour ce vaillant chercheur, dont la foi ne se décourage pas, et qui se débat contre les arrêts de M. Levertier. Il faut cependant convenir que l'on s'attendait généralement à des pluies, à des orages, à des intempéries de toute sorte pour ce printemps, et que depuis le temps où les poètes lui ont fait sa réputation, jamais le printemps n'a été plus beau, plus aimable que cette année.

Nous sommes en pleine lune rousse, nous jouissons d'une température admirable ; la nuit, un ciel étoilé à faire envie à la campagne de Rome ; le jour un radieux soleil, tempéré par une brise légère.

Si les promesses du printemps se réalisent, 1865 sera une année d'abondance.

savait bien vous goûter !

Le lendemain, à la pointe du jour, elle se leva, s'habilla avec soin, fit un paquet de quelques hardes, glissa furtivement une grosse bourse dans sa poche, et dit à Ysolette qu'elle allait à Concarneau pour affaire pressante.

Elle tira d'un bahut une liasse de papiers cachetés et les posa sur la table.

— Voici pour Gabriel, dit-elle du ton le plus tranquille. Tu le prieras de ma part de s'acquitter tout de suite des commissions dont je le charge.

Et comme Ysolette, surprise, inquiète, attristée, ouvrait la bouche pour lui demander une explication, Mariannic la lui ferma en l'embrassant à plusieurs reprises et en trouvant la force de dire :

— Je serai bientôt de retour, chère Ysolette, et tu sauras tout alors.

Elle sortit d'un pas ferme.

Mais le jour s'écoula sans que Mariannic revint à la métairie des Genêts...

Et, le soir, Ysolette et Gabriel, assis seuls dans la chaumière, pleuraient en relisant pour la centième fois ce mot d'écrit :

« Mes amis,

« Je vous donne mon bien, c'est de bon cœur ;

« acceptez-le de même. Mariez-vous et soyez heureux. »

« Je m'en vais sans vous dire où, pour vous ôter toute envie de me refuser, et aussi parce que j'ai besoin de voir du pays, car je crois que j'ai le cœur un peu malade. »

« Je ne vous en dis pas davantage, sinon que je vous aime et que je penserai toujours à vous. »

« Votre chère et dévouée, »

« MARIANNIC. »

« P. S. — Vous trouverez avec ce billet les titres de propriété et copie de l'acte de donation. Il faut que vous alliez chez le notaire pour signer votre acceptation. »

« Adieu. »

Simple et touchante lettre ! Ysolette et Gabriel ne pouvaient en détacher les yeux, mais ils gardèrent un silence de-olé.

Peut-être avaient-ils deviné le triste secret de Mariannic !

Quoi qu'il en soit, après avoir fait de vains efforts pour découvrir leur amie, ils acceptèrent sa donation et se marièrent.

Quelques années après, par une pâle soirée d'au-

tomne, une femme, enveloppée dans un mantelet et la tête encapuchonnée, arrivait à l'entrée du bourg de Fouesnant.

A mesure qu'elle avançait, son pas semblait hésiter et se ralentir ; enfin, elle s'arrêta devant la métairie des Genêts. Elle mit alors la main sur sa poitrine comme pour comprimer les battements de son cœur, et regarda dans l'intérieur de la chaumière à travers le vitrage d'une croisée.

Elle aperçut Gabriel tenant une petite fille sur ses genoux et la couvrant de baisers. Gabriel paraissait bien vieilli. Il avait l'air d'être malheureux.

Bientôt il se leva, et posa l'enfant à terre :

— Allons, petite Mariannic, lui dit-il d'une voix grave et triste, il est temps de nous coucher. Va prier pour ta mère qui est au ciel et pour ta marraine qui est... je ne sais où.

La femme mystérieuse tressaillit violemment en entendant ces mots.

— Morte ! dit-elle d'une voix brisée, Ysolette morte !

L'enfant alla s'agenouiller devant deux portraits placés à côté l'un de l'autre, et représentant Ysolette et Mariannic, portraits frappants pour lesquels seulement Gabriel avait consenti une dernière fois à

toucher à des pinceaux.

Tandis que la petite fille priait, la porte de la chaumière s'ouvrit ; la femme, toujours enveloppée de son mantelet et de son capuchon, entra.

Elle s'arrêta devant les portraits, qu'elle considéra quelques secondes, saisit ensuite l'enfant effrayée qu'elle couvrit de baisers.

— Chère orpheline ! pauvre Ysolette ! murmura-t-elle d'une voix suffoquée.

Gabriel rejeta en arrière le capuchon de l'étrangère.

C'était Mariannic.

— Il y a deux ans que je vous attends, lui dit-il avec une profonde émotion.

— Moi ? Et pourquoi, Gabriel ? lui demanda-t-elle avec anxiété.

— Ysolette, mourante, a compté sur vous pour servir de mère à son enfant.

Pour toute réponse, Mariannic pressa passionnément la petite fille sur sa poitrine et sanglota.

Peu de temps après, elle était la femme de Gabriel.

ÉTIENNE ÉNAULT.

FIN.

— Deux officiers de l'armée du Potomac s'étaient pris de querelle, convinrent qu'un échange de coups de pistolets aurait la vertu de tout terminer.

L'un des deux, favorisé par le sort, tire le premier et manque son adversaire. Alors, celui-ci le visant à son tour : « Arrêtez, s'écrie tout à coup le premier, j'achète votre coup. » La proposition était assez originale, elle fut écoutée. « Combien ? dit l'autre officier. — Mille dollars, répond le premier. — Comment reprit son adversaire toujours le pistolet à la main, je suis sûr de mon coup; vous vous estimez peu. — Et vous, continue l'autre, vous m'estimez trop. Je vous donnerai deux mille dollars. C'est à prendre ou à laisser. » Le marché fut conclu.

Chronique Locale.

Le chemin de fer a commencé hier, sur notre ligne, son service d'été pour la marche des trains.

Un grand avantage est offert aux voyageurs de Saumur se dirigeant sur Nantes. Le train n° 19, qui part de Paris à 10 heures 50 du soir, passe à Saumur à 6 heures 57 du matin, il ne s'arrête qu'à la Menitrie entre Saumur et Angers, et prend des voyageurs à toutes les stations entre Angers et Nantes. Arrivée à Nantes à 10 heures 50 du matin. Il y a longtemps que le public désire un départ de Saumur pour Nantes dès le matin.

Le train de 1 heure 02 du soir est supprimé.

Les autres changements sont peu importants.

Les départs de Saumur pour Paris ont également reçu des modifications importantes.

Le train de 11 heures 25 du matin est supprimé et remplacé par un autre train partant de Nantes à 1 heure du soir et arrivant à Saumur à 4 heures 54. Ce train s'arrête à toutes les stations entre Nantes et Angers et devient direct depuis Angers jusqu'à Paris.

La représentation annoncée par les jeunes gens de St-Lambert a été donnée dimanche soir et a surpassé l'attente générale. Plus de 500 personnes étaient réunies dans le théâtre improvisé de St-Lambert, désireuses de concourir au soulagement des pauvres et de juger l'œuvre dramatique que M. Henri Bloudeau livrait à l'appréciation du public.

Les jeunes acteurs ont rempli leurs rôles avec toute l'intelligence, toute l'habileté que l'on pouvait espérer. Sans doute il ne fallait pas s'attendre à une diction irréprochable, à une action animée. Les jeunes débutants, en présence d'un public aussi nombreux, étaient quelque peu impressionnés à leur entrée en scène; mais bientôt ils reprenaient le dessus de ce premier moment, et ils se sont acquittés avec gloire de leurs tâches. Ce n'était cependant pas très-facile; ils représentaient de hauts personnages: le roi d'Anjou, le comte de Pocé, la châtelaine, fille de ce seigneur, et deux chevaliers du Croissant, Arthur de Beaufort et Pierre de Brézé.

La scène se passe dans le vieux castel féodal des environs de Saumur, appartenant au comte de Pocé. Pierre de Brézé, chevalier du Croissant, arrive dans le château de Pocé pour épouser Béatrix, fille du comte de ce nom. Il est accompagné d'un frère d'armes, Arthur de Beaufort, qui doit prendre part à la fête des noces fixée au lendemain. Pour passer la nuit, Arthur est conduit dans une chambre obscure, humide, au plus bas d'une des tours. Cet appartement lui inspire les plus sombres pensées; il se couche cependant. Mais à peine est-il endormi, qu'un bruit de chaînes le réveille, et il se trouve en présence d'un vieillard tout blanchi par les souffrances et la douleur. Après bien des hésitations, ce vieillard lui apprend qu'il est le père du seigneur de Pocé, que depuis 15 ans son fils le tient enfermé dans ce caveau, et qu'en Anjou on le croit mort. Tous les sombres pressenti-

ments d'Arthur se sont réalisés; il veut venger le vieillard. Mais celui-ci l'arrête dans son élan généreux. « Je reçois, dit-il, le juste châtiment de mes crimes; moi-même j'ai tué mon père, les murailles sont encore rouges de son sang, son cadavre est dans cette oubliette que vous voyez ici. »

Le père du comte de Pocé désire la mort et il la demande au chevalier du Croissant, mais avant de mourir il sollicite une seule grâce: voir quelques instants sa petite-fille et le chevalier à qui elle est promise. Arthur satisfait ce vieillard et le mène auprès de Béatrix.

A partir de ce moment tout l'intérêt disparaît, cette entrevue du grand-père et de la petite-fille se passe derrière la scène. Pierre de Brézé apprend assez froidement qu'il entre dans une famille déshonorée par les crimes les plus odieux; le comte de Pocé voit tous ses forfaits dévoilés sans ces élans d'empressements qui devaient transporter les spectateurs, ou sans cet abattement qui pouvait lui attirer quelques sympathies. Enfin, on annonce que le père et le fils se sont réconciliés, et une affaire d'intérêt que rien ne justifie amène à Saumur René d'Anjou, fondateur de l'ordre du Croissant. Il profite de sa présence pour se rendre au château de Pocé recevoir l'expression des regrets de son vassal et autoriser l'union du chevalier Pierre de Brézé avec la jeune Béatrix.

M. Henri Bloudeau ne laissera certainement pas son œuvre incomplète; il donnera au dernier acte de cette pièce une vie qui, croyons-nous, lui manque.

Quant à la charge, les *Tribulations du père Mathieu*, nous pensons que la troupe du théâtre de St-Lambert la supprimera de son répertoire.

Jeudi prochain, il y aura une seconde représentation; le succès de la première donnera aux acteurs plus de hardiesse, et nous croyons pouvoir leur promettre d'avance une nombreuse société.

Voici la composition de la chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Saumur pour l'année 1865—1864.

Président : M^r Loiseleur, notaire à Neuillé;
Syndic : M^r Cesbron, notaire à Doué;
Rapporteur : M^r Leroux, notaire à Saumur;
Secrétaire : M^r Le Blaye, notaire à Saumur;
Trésorier : M^r Redon, notaire aux Rosiers;
Membre : M^r Courtois, notaire à Brézé;
Idem : M^r Hamelin, notaire à la Genaudière.

On lit dans l'*Intérêt Public* de Cholet :

Mercredi soir, des groupes nombreux s'étaient spontanément formés devant la maison du sieur Charles (Pierre), menuisier-revendeur, rue Impériale. Des bruits sinistres couraient dans la foule: la femme Charles venait de mourir d'une manière suspecte, disait-on. On connaissait Charles d'un caractère si intraitable, que personne n'osait aller chez lui pour s'assurer de l'état des choses. On ajoutait qu'il faisait faire deux cercueils, l'un pour sa femme, et l'autre pour sa belle-mère, pauvre vieille paralytique qu'il devait tuer pendant la nuit. Avertie par la clameur publique, la Justice a pénétré dans la maison signalée, et a trouvé dans une chambre, où étaient couchés Charles et son fils, le cadavre de la femme Charles, portant au cou des traces de strangulation. Charles a été immédiatement arrêté et a fait les aveux les plus complets. Le lendemain, une foule compacte n'a cessé de stationner devant la porte pendant que la Justice faisait toutes les constatations nécessaires. Cette foule, recueillie dans son animation, manifestait énergiquement son horreur pour un crime aussi épouvantable et pour le cynisme effrayant du meurtrier.

AVIS.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que les cartes d'électeurs seront portées à domicile par les soins de l'administration des postes.

MM. les électeurs qui, la veille de l'élection n'auraient pas reçu leurs cartes, sont instamment priés de les réclamer au secrétariat de la Mairie, jusqu'au lundi 1^{er} juin 3 h. 1/2 de l'après-midi.

Le Maire, CHEDEAU, adjoint.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Varsovie, 16 mai. — Quatre bandes, qui s'étaient formées dans les propriétés du comte Branicki, district de Wassilkoff, gouvernement de Riew, ont été entièrement détruites.

Plusieurs bandes, défaits isolément, s'étaient réunies au nombre de 5,000 hommes dans le district de Ponieweje, gouvernement de Kowno. Elles ont été entièrement battues.

Une bande, commandée par Oborski, a été défaits, le 14, à Wloclawek dans le gouvernement de Kalisch; elle a eu beaucoup de morts. Oborski est en fuite sur Mlava.

Breslau, 17 mai. — La *Gazette de Breslau* publie une lettre particulière de la Pologne annonçant que le gouvernement russe a donné l'ordre aux officiers et aux fonctionnaires polonais de renvoyer immédiatement leurs femmes dans l'intérieur de la Russie.

Madrid, 16 mai. — On assure que la reine signera demain le décret pour la création d'un ministère d'outre-mer. — Havas.

Variétés.

LA MAISON DU ROI A SAUMUR, RUE DU PARADIS.

Le dernier inventaire ou classement des anciennes archives de la Mairie a révélé l'existence, à Saumur, dans la rue du Paradis, d'une maison, connue jusqu'à la fin du dernier siècle, sous la dénomination ou le vocable de Maison du Roi. Elle est ainsi désignée, à diverses époques, dans les rôles des impositions, avant 1789. Cette découverte a rendu plus certain ce qui était, auparavant, de conjecture avec fondement solide. Elle porte au front, dès la première vue, un cachet trop spécial pour avoir jamais été, à l'aide, en plus, des matériaux historiques, douteuse à cet égard. Ce corps de bâtiment, qualifié autrefois Logis ou Maison du Roi, existe encore en entier, ou du moins en sa partie principale, moins, il va sans dire, les constructions accessoires et analogues à sa destination, moins ses cours, jardins, tous autres entours et murs d'enclos. Ce vaste hôtel se composait alors, il paraît, des trois anciennes maisons ou hôtels de MM. Guérin, Lieutaud, et de Brie, seigneur de Fournoux. Aujourd'hui, malgré cette division, suite nécessaire d'une aliénation du total, par parties, opérée peut-être en 1695, les finances de l'État étant épuisées, il n'offre encore aux regards qu'un même tout, un seul corps, même régulier, sur deux ailes latérales unies à celle du milieu que coupe à sa moitié, en dehors, suivant la mode du temps, un svelte et haut pavillon, en tour à cinq pans de face, contenant le grand escalier. Tout cet édifice semble, en effet, avoir été pris ou suivi, d'après une même conception, sur un seul plan. L'architecture, bien que de styles, variés et successifs, ou de diverses époques, ne laisse pas d'être appareillée, autant que possible. L'accord des parties, celles, si l'on veut, rattachées après coup à cet hôtel considérable, est sensible, si le point d'observation est déterminé, dans la rue, du pied de celui, à l'opposé, de MM. Lambert. Toutefois, cet assemblage de bâtiments, devenu la propriété de plusieurs, chacun d'eux en tenant encore actuellement une part, n'était, il y a moins de deux siècles, qu'une partie avon-nous dit, ce qui est bien à croire, quoique la plus importante et la plus noble de cet ancien domaine royal, digne d'intérêt.

C'est dans cette enceinte que maintes fois,

dans les troubles de l'Etat et les guerres civiles, les rois et princesses, loin de la capitale, jouirent parmi nous de quelque paix et goûtèrent quelques douceurs.

C'est dans ce modeste manoir, fixé au centre de notre ville, que se plurent à séjourner les rois Henri IV, notamment en 1589 et en 1595 pendant plusieurs jours, sa sœur, Catherine de Navare, demeurant alors à Saumur; Louis XIII, en 1614, récemment déclaré majeur, et en 1628, victorieux et de retour de la Rochelle; Les reines Marie de Médicis en 1614, la même en 1621, et après elle, Anne d'Autriche en 1628; la même en 1652 avec son fils Louis XIV, aussi majeur, et Mazarin, leur dévoué ministre.

A cette dernière époque, lors des guerres des Princes ou de la Fronde, Anne d'Autriche et son jeune roi séjournèrent là pendant cinq semaines. La cour les y suivit; car à Saumur, la meilleure partie des habitants et leurs magistrats restaient fidèles à la cause royale. Ainsi garni de tels hôtes, l'auguste et mince palais de la rue du Paradis, fut le centre un moment de la politique et des plus hautes affaires du temps. Y affluèrent de tous les côtés les princes et les seigneurs, les gens de distinction ou de marque de toute espèce. Le vieux garde-des-sceaux Châteauneuf, disgracié ou supplanté, y vint prendre congé du roi et de la reine. Le vicomte de Turenne, quelque temps infidèle, et le ministre le Tellier, exiliés, y furent reçus avec bienveillance et rentrèrent dans les bonnes grâces de Leurs Majestés et de leur ministre. C'est dans l'une des salles royales de ce petit château que Mgr Henri Arnauld, chassé indignement d'Angers, avec le Présidial et autres suspects d'attachement à leur devoir, ensemble proscrits et réfugiés à Saumur, où ils trouvèrent d'abondants secours, vint crier merci pour la ville rebelle. On sait qu'il fut assez heureux pour obtenir, le lendemain, par ses dernières paroles, en communiant la reine, le pardon que ses entrailles émues avaient sollicité si vivement la veille, sans succès.

Si les édifices ont comme les hommes leur jour d'éclat et de prospérité, selon l'expression de M. Bodin, quel autre, dans cette ville, est comparable à celui-ci, et peut offrir aux regards curieux un côté plus brillant? A quel autre, même dans toute la province se rattachent des souvenirs plus intéressants et plus honorables, si ces récits sont exacts?

Combien donc il serait regrettable que ce monument historique, assez ignoré jusqu'ici, sis au cœur de la ville, seul vestige peut-être et dernier témoin d'un passé si glorieux pour elle, tombât dans un oubli complet et fût délaissé totalement par indifférence! Il vient d'échoir par achat, par parties encore, à de nouveaux possesseurs, et il court risque conséquemment à toute heure d'être dénaturé et détruit peut-être, au moins en l'une ou l'autre de ses parties principales ou intégrantes. Ne conviendrait-il pas qu'avant tout, et sans délai, pour honorable mémoire et gage d'un passé dont bon nombre de villes nous envie-raient la gloire, qu'une main habile s'exerçât pendant qu'il en est temps encore, à en faire, sinon un dessin fini, au moins une esquisse exacte, qui serait toujours bien placée dans les cartons de la Mairie et satisferait, au besoin, l'archéologie, tout autant, au moins, que les dessins d'autres maisons particulières de la ville, dignes elles-mêmes de tels soins, et en si grand nombre qu'on les rencontre presque à chaque pas, au rapport de MM. du Congrès de 1862.

Ce petit Louvre, car qu'étaient les Louvres, dans Paris même, avant les reines Florentine, Catherine et Marie de Médicis, offre deux entrées; l'une au nord, et la principale, rue du Paradis; l'autre, moindre, mais qui ne laisse pas d'avoir son importance, au sud, rue Pavée. Il présente par conséquent deux façades; la seconde est sur le plan à peu près de la première, à savoir, sur une aile avec deux en retour, et pavillon également au centre, sauf quelques inégalités légèrement ap-

parentes.
Que le crayon essaie, sans retard, s'il se peut, de rendre par des traits précis l'élévation de ces deux fabriques, œuvre soignée, ni d'une même époque, ni de même style. La seconde se caractérise surtout par le rapprochement et la multiplicité de ses fenêtres grandes et petites, la plupart plein-cintre, ornées toutes à plaisir, de figurines en saillie, formant clef, et d'un large chambranle avec fortes moulures. La porte du bâtiment prise ras-terre au milieu du pavillon, belle de simplicité, n'a pour décor qu'une moulure rentrante, légèrement renflée vers le milieu, entaillée au nu du mur sur les angles de dehors, sur environ 30 centimètres de largeur et 15 de profondeur.

Somme toute, ces constructions, restaurations et additions des xv, xvi et xvii siècles, sont entées indubitablement, quelques restes antiques en font foi, sur d'autres antérieures à elles de beaucoup.
On comprend aisément qu'il serait besoin ici d'un plus expert dans le genre pour donner plus convenablement ces détails architectoniques et faire mieux apprécier cet ancien petit palais, si intéressant, d'ailleurs, pour nous sous tous les rapports.
J. B.
Saumur, le 15 mai 1865.

Avis aux Propriétaires de Chevaux.
Plus de feu ! 40 ans de succès !
Le Liniment-Boyer-Michel d'Aix (Provence) remplace le feu sans traces de son emploi,

sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contre-façons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Bontens, ph. (17)

Marché de Saumur du 16 mai.

Froment (h. 77 k.)	19 67	Huile de lin.	65 —
2 ^e qualité, de 74 k.	18 90	Paille hors barrière	28 66
Seigle.	11 —	Foin.	60 76
Orge.	11 —	Luzerne (les 750 k)	58 50
Avoine (entrée)	8 75	Graine de trèfle.	54 —
Fèves.	12 —	— de luzerne.	50 —
Pois blancs.	18 40	— de colza.	— —
— rouges.	14 40	— de lin.	— —
Cire jaune (50 kil).	160 —	Amandes en coques (l'hectolitre).	— —
Huile de noix ord.	70 —	— cassées (50 k.)	— —
— de chenevis.	60 —		

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur 1862.	1 ^{re} qualité	120 à 140
Ordin., envir. de Saumur, 1862	1 ^{re} id.	85 à »
Id.	2 ^e id.	80 à »
Saint-Léger et environs 1862.	1 ^{re} id.	80 à »
Id.	2 ^e id.	70 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1862.	1 ^{re} id.	85 à »
Id.	2 ^e id.	70 à »
La Vienne, 1862.		60 à 65

ROUGES (3).

Souzay et environs 1862.		100 à 151
Champigny, 1862.	1 ^{re} qualité	180 à »
Id.	2 ^e id.	120 à 140
Varrains, 1862.		90 à 120
Bourgueil, 1862.	1 ^{re} qualité	110 à 120
Id.	2 ^e id.	100 à 105
Restigny 1862.		90 à 100
Chinon, 1862.	1 ^{re} id.	95 à »
Id.	2 ^e id.	80 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE CHEVET.

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre Chevet, marchand grainetier, demeurant aux Deux-Sœurs, commune de Vivy, sont invités à remettre dans le délai de 20 jours, à M. Kerneis, comptable, demeurant à Saumur, syndic de la faillite, leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire la remise au greffier soussigné.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du Tribunal du commerce, le jeudi 11 juin prochain, à midi.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (300)

Etude de M^e ROBERT-EDOUARD CHEDEAU, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A VENDRE
De gré à gré,
EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,
Les

BIENS IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS,
Appartenant à M. Armand Choyer, propriétaire, et à M^{lle} Clémentine Choyer, sa fille, demeurant à Saint-Clément.

1^o Une maison, comprenant deux chambres à feu, une écurie, un cellier, une remise, toits à porcs, autres servitudes, terre labourable en le tenant, le tout d'une superficie de 40 ares environ, situé au canton de la Breyonnée, en la commune de Saint-Martin-de-la-Place.

2^o 22 ares de terre, aux Métairies, même commune.

3^o 5 ares 50 centiares de terre, aux Hauts-Champs, encore même commune.

4^o 3 ares 51 centiares de terre, en les Rivières, commune de St-Clément-des-Levées.

5^o 14 ares 40 centiares de pré, dans la Prairie-Démion, même commune.

6^o 11 ares de terre, au Fief-Saint-Macé, même commune.

7^o 36 ares 27 centiares de terre labourable, aux Basses-Terres, en la commune des Rosiers.

8^o 33 ares de terre, aux Grandes-Rangées, même commune.

9^o Et 44 ares de terre labourable, aux Métivrières, même commune, joignant au couchant M. Tessié de la Motte.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser soit aux propriétaires, soit audit M^e CHEDEAU.

A VENDRE

BELLE POULINIÈRE
De race et de grande taille.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e EUGÈNE RIOM, notaire à Nantes, rue Saint-Nicolas, 21.

A VENDRE
LA TERRE DE

L'AUBAUDIÈRE

Sise communes de Saint-Viaud, Frossay et Arthon, composée de 19 métairies formant un seul tenant, et contenant 847 hectares 40 ares.

Cette terre, placée sur les bords de la Loire, à proximité de Nantes, desservie par des routes départementales, est très-boisée; offre tous les avantages de produit et d'agrément.

La propriété est la plus giboyeuse du département.

S'adresser au notaire dépositaire des plans. (302)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS FAILLITE.

Le vendredi 22 mai 1865, à midi, il sera procédé par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire priseur, dans la maison où est décédé le sieur Boisseau, blanchisseur, à Saumur, faubourg des Ponts, rue du Petit-Pré, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la communauté d'entre lui et Jeanne Desbois, sa première femme.

Il sera vendu :

Lits, couettes, couvertures, couvre-pieds, rideaux, traversins, oreillers, armoires, tables, chaises, draps, serviettes, essuie-mains, quantité de bons effets, outils, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER
PRÉSENTEMENT,
UNE GRANE ET BELLE

MAISON

Située à Saumur, port du Marronnier, bâtie et occupée autrefois par M. Gogien.

Nombreuses pièces parquetées, servitudes consistant en logement pour le concierge, caves, remises et écurie, terrasse sur la Loire, vaste jardin bien planté d'arbres fruitiers et d'agrément.

S'adresser à M^e LAUMONIER, pour visiter les lieux et pour traiter. (259)

Etude de M^e DELY, notaire à Angers, place du Ralliement, 16.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

De produit et d'agrément,

Sur le chemin de fer d'Angers à Saumur, comprenant maison de maître, en bon état, jardin et dépendances, pièces d'eau. Contenance deux hectares dix ares.

S'adresser audit M^e DELY, pour tous renseignements et traiter.

UNE CALECHE

A un cheval, très-légère, presque neuve,

A VENDRE
D'OCCASION.

S'adresser à M. LANCEMENT, carrossier. (235)

MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Située au bas du Petit-Puy, route de Dampierre, avec un joli jardin. S'adresser à M. Javaud, libraire, à Saumur. (119)

MAISONS A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean, Avec PETITS JARDINS, rue St-Lazare et sur le Champ-de-Foire. S'adresser à MM. Sergé et Saulnier. (52)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, avec remise et écurie, située rue Saint-Nicolas, occupée précédemment par le Comptoir d'escompte.

A VENDRE

UN RATEAU ET UNE CRÈCHE en chêne, dans cette maison. S'adresser à M. FOUCHER, propriétaire, rue de Bordeaux, 52. (657)

TRAVAIL PRESSÉ

Bonne rétribution.

Les personnes qui désirent s'occuper à la confection des SOUFFLETS de la Vergne, peuvent se présenter chez M. Duveau-Girard, à Saumur. Aux ouvriers habitués de travailler le cuir, on donnera de l'ouvrage qu'ils pourront faire à leur domicile, soit à Saumur, soit dans les environs.

UN HOMME de 58 ans, marié, sans enfants, garde particulier depuis 6 ans, et pouvant tenir une comptabilité, désire une PLACE DE GARDE, LA FEMME se chargerait du soin des bestiaux. S'adresser au bureau du journal.

SOUFFLET CADEOT

Pour le soufrage de la vigne (déposé.)

Seul fabricant M. NEVEU, à Saumur. Prix 2 fr. 75.

On trouve également chez M. Neveu les cornets à aspersion de M. Cadeot avec les marques de l'inventeur. (304)

L'ENCRE INOXYDANTE DE PASQUIER,

Pharmacien à Saumur, est sans contredit, la meilleure de toutes les encres. — Prix, pour les bureaux, 1 fr. 25 c. le litre. (440)

DE L'OIDIUM.

Ce que c'est; sa cause; moyen de guérir la vigne qui en est atteinte et de traiter les vins oidiés qui ont mauvais goût, qui sont louches, malades, ou qui ont perdu leur couleur, etc. Une brochure in-8°, 75 cent. Chez M. Chamerot, rue du Jardinot, 13, à Paris.

ON DEMANDE un APPRENTI pour une maison de gros. S'adresser au bureau du journal.

MOYEN INFALLIBLE

POUR COMBATTRE
LA MALADIE DE LA VIGNE.
SOUFRE SUBLIMÉ ET LAVÉ,
Chez M. A. PIE fils, droguiste.

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL
de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.
Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines, etc., etc.
10 fr. le flacon, p^r 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement.
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

SOUFFLET-MODÉRATEUR

DE LA VERGNE

POUR LE SOUFRAJE DE LA VIGNE.

ATELIER, MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

BERTHELOT,

Fabricant autorisé par l'auteur.

Nouveau système perfectionné et breveté sous le patronage du Comice agricole du canton de Saumur,

Chargé par M. DE LA VERGNE d'appliquer sur cet instrument une marque spéciale.

Les demandes devront être adressées au fabricant, à Saumur (Maine-et-Loire).

Les soufflets, nommés soufflets de la Vergne, autres que ceux marqués SOUFFLET-MODÉRATEUR DE LA VERGNE, de même que ceux de forme imitative, notamment à tuyère recourbée ou grillée, étant de contre-façons, les fabricants et détenteurs seront poursuivis. (285)

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 16 MARS.			BOURSE DU 18 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 45	»	»	69 35	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	97	»	»	97	»	»
Obligations du Trésor.	456 25	1 25	»	456 25	»	»
Banque de France.	3400	»	»	»	»	»
Crédit Foncier (estamp.)	1470	»	»	1430	»	40
Crédit Foncier, nouveau.	»	»	»	1325	»	»
Crédit Agricole	745	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier	1435	»	5	1423 75	»	11 25
Comptoir d'esc. de Paris.	735	»	»	735	»	»
Orléans (estampillé)	1005	»	5	1007 50	2 50	»
Orléans, nouveau	835	15	»	815	»	20
Nord (actions anciennes).	1040	7 50	»	1035	»	5
Est.	512 50	»	3 75	511 25	»	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	1067 50	»	7 50	1057 50	»	10
Midi.	758 75	»	1 25	756 25	»	2 50
Ouest	526 25	1 25	»	528 75	2 50	»
Genève	»	»	»	450	»	»
Dauphiné	450	»	»	450	»	»
Ardennes	»	»	»	485	»	»
Algériens	490	»	5	490	»	»
C ^e Parisienne du Gaz	1818 75	»	1 25	1800	»	18 75
Canal de Suez	516 25	»	2 50	515	»	1 25
C ^e Transatlantique	»	»	»	»	»	»
Autrichiens	497 50	3 75	»	495	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	571 25	»	1 25	567 50	»	3 75
Victor-Emmanuel	450	»	2 50	450	»	»
Russes.	435	2 50	»	»	»	»
Romains.	457 50	2 50	»	452 50	»	5
Crédit Mobilier Espagnol.	952 50	»	10	937 50	»	15
Saragosse	750	»	5	752 50	2 50	»
Portugais	541 25	1 25	»	537 50	»	3 75

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	312 50	»	»	312 50	»	»
Orléans	312 50	»	»	310	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	307 50	»	»	307 50	»	»
Ouest	306 25	»	»	305	»	»
Midi.	306 25	»	»	306 25	»	»
Est.	305	»	»	305	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.